

Points de service

Une fois la formation *Signaleur de chantiers routiers* terminée, vous devez prendre rendez-vous dans l'un de nos points de service accrédité afin de passer l'examen de certification.

Avant de vous rendre dans un point de service, assurez-vous d'avoir en votre possession **un permis de conduire ou une carte d'assurance maladie valide, vos codes d'accès (votre code d'utilisateur et mot de passe)**, ceci afin d'accéder à votre examen.

Messages importants pour les travailleurs en signalisation

1. Examens sous supervision

- **STC-SIG-1** Signaleur de chantiers routiers (examen de certification, de reprise et renouvellement)
- **STC-INS-T** Installation de la signalisation de chantiers routiers, VOLET 1 (examen de certification et reprise)
- **STC-SUP-T** Test d'entrée Supervision et surveillance de la signalisation de travaux de chantiers routiers. (Test d'entrée)

Prenez note que durant l'été, la plupart de nos points de service sont fermés pour une durée variant de **2 à 4 semaines**. Vous pouvez consulter **les dates d'ouverture/fermeture** pour chacun d'eux en utilisant notre outil de localisation dans la section Points de service : [Point de service](#)

Vous devez inscrire votre adresse, cliquer sur « Appliquer » et les points de service les plus près de votre adresse apparaîtront. N'oubliez pas que vous **devez prendre rendez-vous** avec le point de service de votre choix, sauf durant les semaines du 24 et 31 juillet (voir le point 2).

2. Continuité des services durant l'été

Longueuil :

Le point de service de Longueuil restera ouvert cet été de 8 h à 18 h du lundi au vendredi. Vous devez contacter M. Jacques Poulin au 514-525-2922 pour prendre rendez-vous.

Adresse : Centre d'études et de formation des agents de sécurité (CÉFAS) - Longueuil
1217, rue Labonté Longueuil, QC J4J 3J6

2. Continuité des services durant les vacances de la construction (du 23 juillet au 5 août inclusivement)

Durant ces deux semaines, 2 autres points de service offriront le service de passation d'examen de nos formations les lundis 24 et 31 juillet, en matinée seulement. **Contrairement à la procédure habituelle, vous n'avez pas à prendre rendez-vous.** Vous devez vous présenter à partir de 8 h 30 à l'un des points de service listés ci-dessous :

Montréal :

Centre de formation professionnelle - Commission scolaire Pointe-de-l'île
7741, avenue de Ronceray, Montréal, QC H1K 3W7

Drummondville :

Le SAE Centre-du-Québec (Commission scolaire des Chênes)
211, rue Saint-Édouard, Drummondville, QC J2B 6X1

3. Production des cartes de certification

Notez qu'aucune carte de certification ne sera générée entre le 21 juillet et le 7 août inclusivement. Si vous suivez une formation menant à une attestation de réussite durant cette période, aucun courriel de réussite ne vous sera envoyé avant le 8 août. En cas d'échec, vous recevrez toutefois un courriel quelques jours suivant l'examen.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter au 1-855-200-8560.